

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT : HAUTE
VIENNE

Arrondissement :

LIMOGES

Canton :

CONDAT/VIENNE

Commune : SOLIGNAC

**Nombres de
membres**

En Exercice	19
Présents	13
Votants	19

Date de convocation

04/07/2024

Date d'affichage

04/07/2024

Objet : Demandes de
subvention à Limoges
Métropole.

Délibération n° 2024DEL35
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SOLIGNAC
Séance publique du 11 juillet 2024

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

Présents :

Mmes CARLIER, COIGNAC, COMES, DUPIN, FOURGEAUD, GUITARD, MORNETAS, MM BRUNET, COLDEBOEUF, GOURINCHAS, LEYRIS, PECHER, PORTHEAULT, RECORD, RIBOULET.

Absents et excusés :

Nicole BAYLE procuration donnée à Fabrice RECORD
Laure FERNANDES procuration donnée à Alexandre PORTHEAULT
Caroline BOURGER procuration donnée à Claire MOURNETAS
Jean-Pierre CHAZELAS procuration donnée à Maryvonne COMES
Didier LEYRIS procuration donnée à Claude GOURINCHAS
Martine FOURGEAUD procuration donnée à Nicole DUPIN

Fabrice RECORD a été élu secrétaire de séance.

La commune souhaite solliciter le fonds de concours de Limoges-Métropole qui est un soutien aux communes membres. Les projets qui peuvent en bénéficier concernent la réhabilitation des cuisines des restaurants collectifs.

La commune souhaite acheter une armoire froide d'un montant de 1355 € HT (1626 € TTC) et les bacs de rangement pour un montant de 274.80 € HT (329.76 € TTC) pris en charge à 50 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à :
Déposer un dossier dans le cadre du fonds de concours de Limoges Métropole.

Délibération adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par Alexandre
PORTHEAULT, Maire
Compte tenu de la transmission en
Préfecture le
Et la publication le



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Alexandre PORTHEAULT